

Oüy, leur disois-je, tuez-moy, bruslez-moy, & qu'ils vivent, si par ma mort ie les puis ressusciter : mais puis que ces souhaits ne peuvent pas auoir d'effect, j'ay trois paroles à vous porter.

La premiere, que vous arrestiés vòtre fureur & vòstre hache, & que vous ne continués pas vòstre cruauté sur ceux qui sont restés. C'est desia trop de sang innocent respādu; Dieu qui l'a veu, en tirera vengeance, si vous l'irrités dauantage.

La deuxiême, afin que vous traitiez fauorablement ces pauvres femmes & ces enfants captifs, ne les considerant plus comme vne nation differente de la vòstre, mais comme vn mesme peuple avec vous.

La troisiême, afin que nous continuions nostre voyage, comme si rien n'estoit arriué. L'employay pour cela six milles grains de Porcelaine. Ils me firent response qu'ils y auroient esgard.

Mais ce Capitaine mal-heureux & perfide eut bien le front de me dire publiquement, que Monsieur le Gouverneur, le P. Mercier & le P. Chaumonot leur auoient donné commission de faire ce coup de cruauté: ie luy repartis hau-